

Chef de la Division du Contentieux

Famille Professionnelle	Pilotage et Management
Emploi	Manager Central
Rattachement structurel	Direction de l'Animation du Réseau
Diplôme requis	Etre titulaire au minimum d'une Licence ou équivalent
Grade	Etre classé au minimum dans le grade d'Administrateur de 2ème grade ou d'Ingénieur d'Etat ou dans un grade à échelonnement indiciaire similaire
Expérience requise	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir exercé la fonction de Chef de Service <li style="text-align: center;">et - Avoir une ancienneté administrative de : <ul style="list-style-type: none"> • 4 ans d'ancienneté pour les fonctionnaires titulaires <li style="text-align: center;">ou • 5 ans d'ancienneté pour les agents contractuels
Finalité / Mission	Concevoir une politique de gestion du Contentieux, la décliner en plan d'action et assurer l'animation, la supervision et l'évaluation de sa mise en œuvre en coordination avec les parties concernées, en vue de maîtriser la gestion du contentieux et développer la capacité de défense de l'administration auprès des instances juridictionnelles
Environnement (interne/externe)	<ul style="list-style-type: none"> - Interne : Structures de la DGI, Centrales et Régionales - Externe : Tribunaux, Ministère de la justice, Institution du Médiateur du Royaume, ...
Descriptif des principales activités	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir la stratégie de la Direction Générale des Impôts en matière de gestion du contentieux ; - Elaborer et suivre la mise en œuvre du plan d'action annuel en matière de contentieux administratif et judiciaire ; - Coordonner, animer et suivre les travaux du contentieux des services déconcentrés ; - Veiller à l'élaboration des méthodes, des procédures et outils de gestion du contentieux ; - Proposer des mesures d'ordre législatif ou réglementaire destinées à améliorer la gestion et la prévention du contentieux ; - Assurer la veille juridique - Assister et conseiller les structures Régionales chargées des affaires contentieuses ; - Représenter la Direction Générale des Impôts devant les différentes juridictions ; - Elaborer et suivre du COM de la DAR en matière de gestion du contentieux ; - Contrôler la qualité des prestations et la performance des services, relevant de la Division ; - Gérer, motiver et évaluer les cadres de la Division en favorisant leur professionnalisation et leur progression.

Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le code général des impôts - Connaître le code de recouvrement créances publiques - Connaître le code des procédures civiles - Connaître les principes du droit civil et du droit commercial - Connaître les principes du droit des affaires et du droit des sociétés - Connaître les techniques de communication - Connaître les principes de la jurisprudence - Maitriser les outils de pilotage - Connaître les techniques de communication - Maitriser les techniques de négociation - Savoir mobiliser et encadrer son équipe - Avoir la capacité d'analyse - Avoir le sens de l'anticipation - Avoir le sens de la confidentialité - Avoir l'esprit d'équipe
Résultats attendus et indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'action de la Division du contentieux - Prévention du contentieux - Traitement du contentieux administratif avec célérité et qualité - Améliorer la capacité de défense de la DGI
Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions normales d'exercice